



## TECHNICIEN EN PLANTATION DE POTEAUX SUR RESEAUX TELEPHONIQUES H/F

Landes Et Gironde, Nouvelle-aquitaine

*Société T3M SEGMA TEL implantée dans les Landes depuis 1999 sous-traitante pour Orange via plusieurs mandataires. Le siège social est basé à St Paul en Born à côté de Mimizan, nous intervenons sur l'ensemble des Landes en particulier côté ouest du département - entreprise de 25 salariés effectuant des travaux de plantations de poteaux, travaux sur les réseaux cuivres, études et déploiement de la fibre pour le compte Orange et autres*

*Dans le cadre de son développement, nous recherchons un(e) :*

### TECHNICIEN EN PLANTATION DE POTEAUX SUR RESEAUX TELEPHONIQUES H/F

#### **Votre mission :**

Interventions en remplacements et ou créations d'appuis téléphoniques sur les réseaux cuivre et déploiement fibre dans les départements des Landes (40) et Gironde (33).

Plusieurs postes à pourvoir en fonction de vos compétences et expériences

Vous travaillerez en binôme avec un véhicule nacelle et un camion poids lourd équipé d'une tarière, un téléphone et une tablette pour les retours de travaux.

Déplacements possibles mais seulement à la semaine (lundi au vendredi)

#### **Votre Profil :**

Technicien en plantation d'appuis téléphoniques avec expérience de préférence entre 2 et 5 ans et plus

CACES R490, R486, AIRP et habilitation électrique souhaitées mais non obligatoires (vous pourrez passer la formation dans le cadre de votre contrat avec la société)

Débutant accepté selon profil

Permis B exigé et permis C recommandé pas de FIMO

#### **Conditions d'emploi :**

- Contrat : CDI
- Salaire : Entre 1820 et 2427 euros / mois + Primes ponctuelles
- Localisation : AQUITAINE EN PARTICULIER LANDES ET GIRONDE
- Ticket repas

Salaire brut négociable selon expérience et compétence

Indemnités de déplacements journaliers de 38.20 euros à 100 euros net en fonction du lieu du chantier

Horaire 35h hebdomadaire du lundi au vendredi - samedi et jours fériés travaillés exceptionnellement

Mutuelle PROBTP contrat famille c3 p3+ pris en charge à 50% par l'employeur - 2 contrats possibles avec ou sans conjoint. Les enfants sont compris dans le contrat de mutuelle sans plus-value

#### **Référence**

23042009311

#### **Date de publication**

20/04/23

#### **Entreprise**

T3m - Segmatel

#### **Région**

Nouvelle-aquitaine

#### **Ville**

Landes Et Gironde

#### **Secteur**

Bâtiment

#### **Type de contrat**

- Temps plein
- CDI

Frais de déménagement pris en charge par la société et possibilité d'être logé provisoirement au début de votre contrat par la société - Maison à disposition gratuitement le temps de trouver un logement définitif